



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

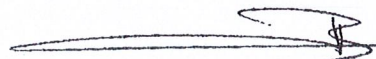
AVIS DE PUBLICITE
(Article L 2313-1 du C.G.C.T.)

Par délibération N° **09/25.71** du 03 septembre 2025, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'OBERNAI a approuvé l'acquisition de l'ancien véhicule de portage de repas en liaison froide, identifié au registre d'inventaire du CCAS sous la référence 202211-0019, par un particulier, au prix de mille euros (1 000 €).

Ce document est tenu à la disposition du public et déposé à la MAIRIE D'OBERNAI – Accueil du C.C.A.S. – où il peut être consulté sur place aux heures normales d'ouverture.

Fait à OBERNAI, le 10 septembre 2025

Le Président,


Bernard FISCHER

